

570.D0

Techniques de design de présentation

Secteur
de formation

Arts

4

Programme d'études techniques

570.D0

Techniques de design de présentation

Secteur
de formation

Arts

4

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Jean Gervais
Responsable du secteur *Arts*
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

André Guyon
Enseignant
Cégep du Vieux Montréal

Jocelyne Lavoie
Conseillère en élaboration de programmes d'études

Révision linguistique

Sous la responsabilité du Service des publications et des expositions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007–07-00620

ISBN 978-2-550-50877-9 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-50878-6 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Constant Bibeau
Président
Étalage B
Montréal

Steve Caissy
Designer
Atelier Artistocrates
Victoriaville

Claude Chassé
Conseiller en produits et services d'exposition
Sainte-Foy

Pierre D'Anjou
Designer-styliste
Montréal

Catherine Lammens
Coordonnatrice de présentation visuelle
Mexx Canada
Montréal

Hélène Méthé
Chargée de projets
Musée des religions
Nicolet

Claude Moranville
Conseiller en images de marque
Hydro-Québec
Montréal

Jean-Pierre Paquin
Président
Multisystème
Montréal

Julie Robert
Accessoiriste hors plateau
Montréal

Hélène Robichaud
Designer en présentation visuelle
Cacouna

Michel Sanscartier
Étalagiste
Montréal

Mélanie Tessier
Chargée de projet
Quattro Design
Sainte-Foy

Claude Traversy
Chargée de comptes / Directrice Conception Design
Expo Service Standard
LaSalle

Elsa Vincent
Directrice de présentation visuelle
Simons
Québec

Milieu de l'éducation

Francine Bastien
Enseignante
Cégep du Vieux Montréal

Youri Blanchette
Enseignant
Cégep de Rivière-du-Loup

André Caron
Enseignant
Cégep du Vieux Montréal

Jacques Lacroix
Enseignant
Cégep de Sainte-Foy

Jocelyne Lapointe
Coordonnatrice des programmes d'études techniques
Cégep du Vieux Montréal

Raymond L'Heureux
Enseignant
Cégep du Vieux Montréal

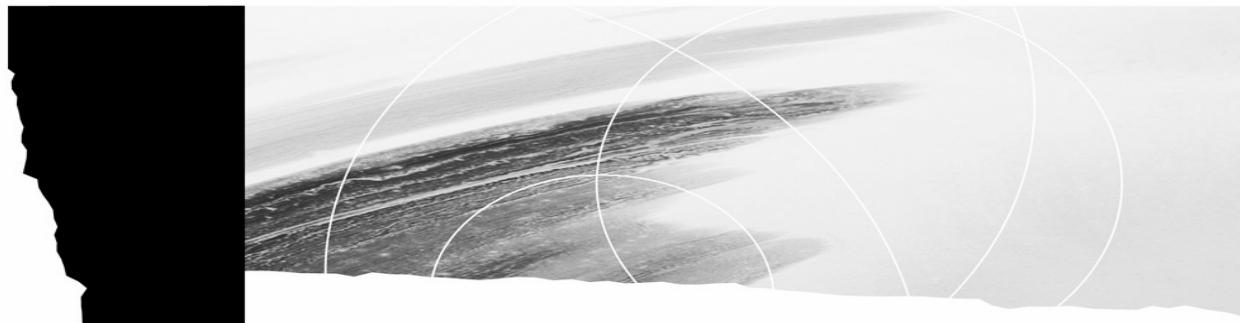
Christiane L. Michaud
Enseignante
Cégep du Vieux Montréal

Lucie Pineault
Enseignante
Cégep de Sainte-Foy

Lucie Trahan
Enseignante
Collège Dawson

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	32
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	53
Intentions éducatives en formation spécifique	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail	61
Situer le design de présentation dans une perspective historique.	63
Composer un espace	65
Créer un concept couleur.....	67
Planifier l'organisation d'un espace de vente.....	69
Rechercher de l'information.	71
Effectuer un montage de produits.....	73
Fabriquer des accessoires et des éléments de décor	75
Proposer des solutions créatives.	79
Créer des accessoires.	81
Effectuer une composition graphique.	83
Illustrer un concept.....	85
Communiquer avec les clientes et les clients et les ressources professionnelles.....	87
Élaborer l'éclairage d'un espace.....	89
Aménager une vitrine.....	91
Produire des plans et des devis.....	95
Concevoir un décor thématique.....	97
Concevoir un décor d'événement.....	99
Organiser l'aménagement d'un lieu d'exposition.	101
Organiser et coordonner l'aménagement d'un stand d'exposition.	105
Promouvoir ses services.....	109



570.D0

Techniques de design de présentation

Année d'approbation : 2007

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 595 heures-contact
Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	1 935 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le Règlement sur le régime des études collégiales, et le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Aucune.

Présentation du programme d'études

Le programme *Techniques de design de présentation* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Techniques de design de présentation* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 028P Analyser la fonction de travail.
- 028Q Situer le design de présentation dans une perspective historique.
- 028R Composer un espace.
- 028S Créer un concept couleur.
- 028T Planifier l'organisation d'un espace de vente.
- 028U Rechercher de l'information.
- 028V Effectuer un montage de produits.
- 028W Fabriquer des accessoires et des éléments de décor.
- 028X Proposer des solutions créatives.
- 028Y Créer des accessoires.
- 028Z Effectuer une composition graphique.
- 0290 Illustrer un concept.
- 0291 Communiquer avec les clientes et les clients et les ressources professionnelles.
- 0292 Élaborer l'éclairage d'un espace.
- 0293 Aménager une vitrine.
- 0294 Produire des plans et des devis.
- 0295 Concevoir un décor thématique.
- 0296 Concevoir un décor d'événement.
- 0297 Organiser l'aménagement d'un lieu d'exposition.
- 0298 Organiser et coordonner l'aménagement d'un stand d'exposition.
- 0299 Promouvoir ses services.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

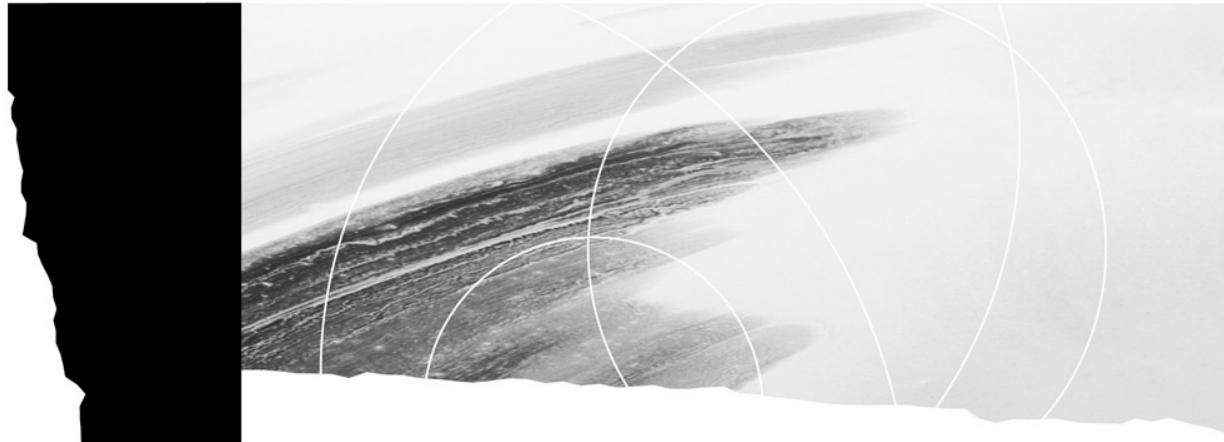
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou Humanities : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11). Édition révisée, août 2007.

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître le propos du texte.

2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.

3 Choisir les éléments d'analyse.

4 Élaborer un plan de rédaction.

5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte. • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :
Pondération :
Nombre d'unités :

Français
2-2-3 ou 1-3-3
2 1/3

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4 Élaborer un plan de dissertation.
5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
2 Comparer des textes.
3 Déterminer un point de vue critique.
4 Élaborer un plan de rédaction.
5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. • Pertinence du point de vue critique. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |
|---|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-4
Nombre d'unités :	2 2/3

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. <ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée. <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.</p> <p>2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.</p> <p>3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. <ul style="list-style-type: none"> • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. <ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :
Pondération :
Nombre d'unités :

Philosophie
3-0-3
2

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral simple. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer en anglais avec une certaine aisance.	
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral authentique.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte.
3 S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables.
4 Rédiger un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.	
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Identification du sens général. Distinction précise des principaux éléments du texte. Identification de la structure du texte. Identification de l'intention de l'auteur.
3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. Application convenable du code grammatical et orthographique. Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	
<p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p>	<p>Éléments</p> <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise. • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. <ul style="list-style-type: none"> 2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle. • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.

2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.

3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.

4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la documentation. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
 • Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
 • Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
 • Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique. | <ul style="list-style-type: none">• Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.• Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.• Formulation correcte d'objectifs personnels.• Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.• Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.• Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.• Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.• Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :
Pondération :
Nombre d'unités :

Éducation physique
0-2-1
1

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	
Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.	<p>Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Produire différents types de discours oraux et écrits.	
Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> Choix approprié des sources d'information. Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles définissant les différents types de textes. Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. Précision et richesse du vocabulaire. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. Précision et richesse du vocabulaire. Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Nombre d'heures-contact :	60
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.	
Éléments	Critères de performance
1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.
4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Réécriture d'une dissertation d'au moins 900 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical. • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.
 - Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.
 - Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.

- 2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.
 - Reconnaissance du sens général.
 - Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.
 - Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.

- 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.
 - Communication claire et cohérente accessible à un non expert.
 - Communication appropriée à la situation.
 - Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.
 - Application convenable du code grammatical.

- 4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.
 - Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non-expert.
 - Application convenable du code grammatical et orthographique.
 - Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.
 - Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.
 - Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
 - Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.

- 2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.
 - Identification du sens général.
 - Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
 - Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.

- 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.
 - Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.
 - Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
 - Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.

- 4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.
 - Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non-expert.
 - Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.
 - Application convenable du code grammatical et orthographique.
 - Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.	
Éléments	Critères de performance
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. Emploi judicieux du vocabulaire. Utilisation correcte du code grammatical. Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
2 Analyser des textes complexes.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non-expert. Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.	<ul style="list-style-type: none"> Respect du sens. Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. Emploi d'une terminologie équivalente.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.
Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments	Critères de performance
1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. 3 Établir des conclusions.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
<p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments	Critères de performance
<p>1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.</p> <p>3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. • Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). • Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte ¹ .	<ul style="list-style-type: none"> • Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : <ul style="list-style-type: none"> – à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques; – à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases. • Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : <ul style="list-style-type: none"> – à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques; – à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Saisir le sens d'un message oral.	<p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.

1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne**Code : 000Z****3 Exprimer oralement un message simple.**

- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
- Prononciation intelligible.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
- Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

4 Écrire un texte sur un sujet donné.

- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales de base.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> – de situations de la vie courante; – de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Saisir le sens d'un message entendu.	<p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne

Code : 0010

4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
- Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence dans l'expression du message. • Réponses pertinentes aux questions posées.
4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments	Critères de performance
<p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.</p> <p>3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.</p> <p>4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.</p> <p>5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie. • Résumé descriptif de quelques grandes étapes. • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

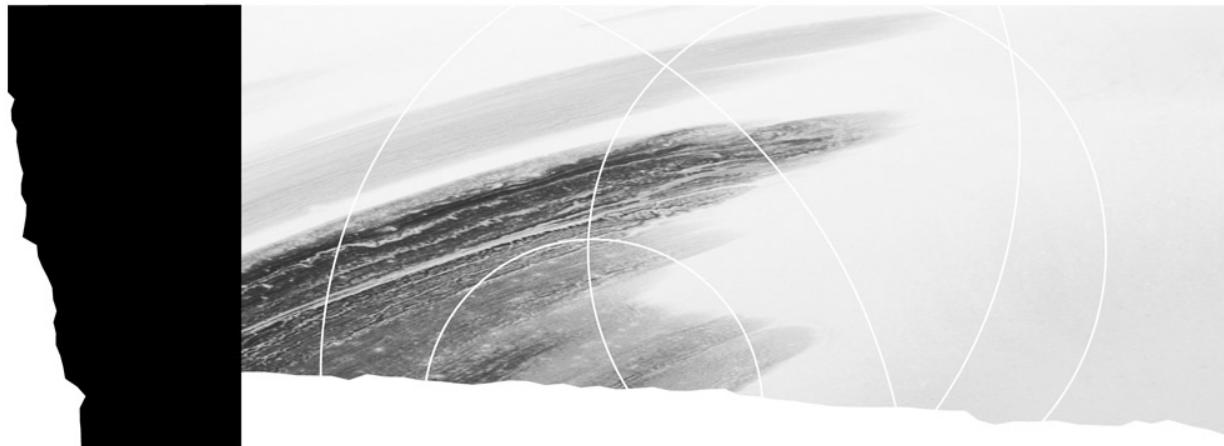
Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	<ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• À l'occasion d'un exercice pratique.• Dans un contexte de création ou d'interprétation.• À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Précisions sur la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none">1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.2 Utiliser le médium.	<ul style="list-style-type: none">• Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.• Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.• Application adéquate des techniques artistiques.• Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

**Intentions éducatives de la formation
spécifique**

Matrice des compétences

Harmonisation

**Objectifs et standards de la formation
spécifique**

Buts de la formation spécifique

Le programme *Techniques de design de présentation* vise à former des personnes aptes à travailler à exercer la profession de designer de présentation.

Le rôle de la ou du designer de présentation consiste à concevoir, à planifier et à composer des espaces ou des environnements particuliers (vitrine, étalage, stand d'exposition, décor d'événement, etc.) destinés à mettre des objets en valeur ou à promouvoir des produits, des services ou des idées dans un contexte commercial ou culturel. À l'intérieur d'un projet soumis par une cliente ou un client, la ou le designer de présentation crée un concept en tenant compte des objectifs, du contenu à mettre en valeur, du budget et de l'espace, et il définit des aspects techniques et artistiques, par exemple l'agencement des volumes et des formes et le choix des couleurs, des matériaux et de l'éclairage. La ou le designer réalise les travaux de fabrication et d'aménagement de l'espace ou en supervise l'exécution conformément aux plans et aux devis approuvés par la cliente ou le client.

Les designers de présentation peuvent travailler à leur compte ou comme employés dans différents milieux : grands magasins ou boutiques; entreprises spécialisées en étalage; entreprises de fabrication d'accessoires décoratifs; entreprises spécialisées en conception de stands d'exposition; entreprises spécialisées en organisation d'événements; maisons de production (cinéma et télévision); maisons d'édition de magazines; organismes privés ou publics; agences de publicité; musées ou autres entreprises faisant la publicité ou la présentation de produits ou services de nature commerciale ou culturelle.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Techniques de design de présentation* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques de design de présentation*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- développer la capacité d'apprendre et de se doter de méthodes de travail tout en ayant le souci du détail, de la rigueur, de la précision et de la minutie;
- comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
- enrichir sa culture générale;
- soutenir le développement du potentiel technique et l'expression de l'originalité;
- développer la capacité à résoudre des problèmes et à suggérer des idées novatrices pour optimiser un concept;
- favoriser le développement de l'autonomie ainsi que le sens de l'initiative et le sens des responsabilités.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES																			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Effectuer un montage de produits	7	o	o	o	o	o	o	o													o
Créer des accessoires	10	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o									o
Aménager une vitrine	15	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Concevoir un décor thématique	17	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Concevoir un décor d'événement	18	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Organiser l'aménagement d'un lieu d'exposition	19	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Organiser et coordonner l'aménagement d'un stand d'exposition	20	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de design de présentation* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Techniques de design de présentation*.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser la fonction de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion de recherches, de visites d'entreprises, de salons et d'expositions, de rencontres avec des conférencières et conférenciers, etc. • À l'aide de données récentes sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises des différents secteurs d'activité.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Recueillir des renseignements sur le secteur d'activité économique propre au design de présentation.	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait réaliste de l'état de l'industrie. • Reconnaissance des différents types d'entreprises de design de présentation. • Détermination exacte des facteurs d'évolution de l'industrie.
2 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de l'information recueillie. • Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. • Reconnaissance des différents types de productions en design de présentation. • Reconnaissance des différents cheminements de carrière. • Description juste du rôle et des responsabilités des personnes travaillant dans le domaine du design de présentation. • Connaissance des aspects légaux et financiers propres à la création d'une entreprise.
3 Examiner les tâches et les opérations rattachées à la fonction de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Examen convenable des opérations, des conditions d'exécution et des critères relatifs à chaque tâche. • Détermination exacte de l'importance relative des tâches. • Mise en relation des étapes du processus de production et des tâches de la fonction de travail. • Examen minutieux des règles de santé et de sécurité à appliquer en milieu de travail.

Code : 028P

- 4 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements, d'une part, et les différentes tâches de la fonction de travail, d'autre part.
- Reconnaissance des attitudes nécessaires au travail de production en équipe.
- Reconnaissance des règles de l'éthique professionnelle.
- Reconnaissance des responsabilités et des exigences propres à l'entrepreneuriat.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer le design de présentation dans une perspective historique.	<ul style="list-style-type: none"> Aux fins de recherche et de développement d'un concept visuel pour un projet de présentation. À l'aide d'œuvres d'art en 2D (peintures, gravures, aquarelles, matériel médiatique ou tout autre mode d'expression) ou en 3D (sculptures, montages, etc.), de formes d'arts appliqués et d'arts décoratifs (publicité, design, mode, décoration, etc.), de sites et de lieux (œuvres architecturales et aménagements).
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Explorer les grands courants artistiques.</p> <p>2 Examiner l'évolution du design de présentation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exploration minutieuse des grands courants de l'histoire en arts plastiques, en arts appliqués et en arts décoratifs. Établissement de liens judicieux entre les grands courants artistiques et les contextes socioéconomiques et culturels propres à leurs époques respectives. Examen attentif des champs d'interaction et d'influence entre les différentes formes d'art. Utilisation efficace des outils de recherche et des sources d'information. <ul style="list-style-type: none"> Examen minutieux des caractéristiques socio-économiques comme facteurs d'évolution du design de présentation. Examen minutieux des caractéristiques artistiques et culturelles comme facteurs d'évolution du design de présentation. Prise en considération des répercussions des autres formes d'art sur l'évolution du design de présentation. Prise en considération des répercussions des nouvelles technologies sur l'évolution du design de présentation Utilisation efficace des outils de recherche et des sources d'information.

Code : 028Q

- 3 Analyser les nouvelles tendances en design de présentation.
- Examen attentif des tendances propres à chaque domaine du design de présentation.
 - Mise en relation des facteurs socio-économiques et des tendances en design de présentation.
 - Mise en relation des facteurs socioculturels et des tendances en design de présentation.
 - Recherche continue de renseignements.
 - Utilisation efficace des outils de recherche et des sources d'information.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Composer un espace.	<ul style="list-style-type: none"> • Au moment de concevoir un projet de présentation visuelle. • À partir de données relatives à l'espace et des principes de base de la composition. • À l'aide de matériel de dessin et de fabrication de modèles, de maquettes en 3D, d'installations en grandeur réelle et de documents de référence sur papier ou sur support informatique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Recueillir les données relatives à l'espace.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé exact des caractéristiques de l'espace : forme, proportions, dimensions, etc. • Recueil exhaustif des données relatives à l'occupation de l'espace. • Recueil exhaustif des données relatives à la circulation et à l'environnement.
2 Rechercher des modes d'organisation de l'espace en 2D.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration méthodique de différentes formes d'organisation de l'espace. • Prise en considération du langage et de la symbolique des formes. • Prise en considération des particularités de l'espace. • Respect des principes de base de la composition. • Utilisation judicieuse du dessin aux fins de recherche.
3 Rechercher des modes d'organisation de l'espace en 3D.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration méthodique de différentes formes d'organisation de l'espace. • Prise en considération du langage et de la symbolique des formes. • Prise en considération des particularités de l'espace. • Respect des principes de base de la composition. • Utilisation judicieuse du dessin et de la maquette de travail aux fins de recherche.

Code : 028R

4 Finaliser l'organisation de l'espace.

- Choix approprié des formes et des volumes.
- Organisation harmonieuse et équilibrée de l'espace.
- Exploitation judicieuse des particularités de l'espace.
- Conformité avec les données du projet.
- Utilisation rigoureuse des méthodes de travail.

5 Évaluer la composition.

- Évaluation rigoureuse de la composition compte tenu des exigences du projet.
- Justification claire des choix conceptuels.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Créer un concept couleur.	<ul style="list-style-type: none"> • Au moment de concevoir un projet de présentation visuelle. • À partir de données sur le projet (thème, contexte, ambiance et style) et de directives de travail. • À l'aide de nuanciers sur papier ou informatisés, d'un ordinateur et de ses périphériques, de peintures ou de colorants et de documents de référence sur papier ou sur support informatique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Interpréter les besoins relatifs à la couleur.	<ul style="list-style-type: none"> • Justesse de l'interprétation des données du projet. • Recueil exhaustif de toutes les données relatives aux contraintes matérielles : espace, matériaux, produits, éclairage, etc.
2 Rechercher des harmonies de couleurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation correcte de différents types de nuanciers. • Exploration méthodique de différentes harmonies de couleur. • Variété des palettes de couleur choisies. • Reconnaissance des caractéristiques propres aux palettes de couleur informatisées. • Prise en considération des données et des contraintes matérielles relatives au projet. • Prise en considération des effets psychologiques de la couleur et des nouvelles tendances. • Utilisation rigoureuse des méthodes de travail.
3 Établir la palette de couleurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix des couleurs appropriées. • Répartition harmonieuse et équilibrée des couleurs dans l'espace à aménager. • Conformité avec les données du projet.
4 Ajuster la palette de couleurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Ajustement de la palette de couleurs en fonction des matériaux et de l'éclairage. • Choix judicieux des finis en fonction du rendu désiré.

Code : 028S

5 Présenter le concept.

- Préparation minutieuse d'un nuancier.
- Justification des choix de couleurs dans un argumentaire convaincant et bien structuré.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Planifier l'organisation d'un espace de vente.	<ul style="list-style-type: none">• À partir d'un plan marketing, d'objectifs promotionnels, de données sur les produits et le matériel de présentation.• À l'aide de matériel de dessin, d'un ordinateur et de ses périphériques, ainsi que de documents de référence sur papier ou sur support informatique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Interpréter le plan marketing.	<ul style="list-style-type: none">• Compréhension des caractéristiques de la clientèle cible.• Compréhension des stratégies de mise en marché de l'entreprise.• Justesse de l'interprétation des stratégies promotionnelles de l'entreprise et de ses objectifs de rentabilité.
2 Interpréter les données promotionnelles.	<ul style="list-style-type: none">• Justesse de l'interprétation des objectifs promotionnels concernant la marchandise.• Justesse de l'interprétation des données sur le thème ou le style à privilégier.
3 S'informer des données relatives à la marchandise et à l'espace.	<ul style="list-style-type: none">• Recueil exhaustif des données quantitatives et qualitatives relatives aux produits.• Recueil exhaustif des données relatives à l'espace, au matériel et aux systèmes de présentation disponibles.

Code : 028T

4 Déterminer le mode d'organisation de l'espace de vente.

- Prise en considération des critères de rentabilité de l'entreprise et de ses caractéristiques particulières.
- Prise en considération du processus de vente.
- Respect des objectifs promotionnels en ce qui a trait à la marchandise, au thème, au style et aux tendances.
- Exploitation judicieuse des niveaux de vente et des aires d'attraction.
- Choix approprié des présentoirs et des accessoires.
- Choix approprié du type d'affichage.
- Respect de l'image de l'entreprise.
- Prise en considération des règles de composition de l'espace et de présentation des marchandises.
- Production méthodique d'un croquis de l'espace.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Rechercher de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> • Au moment de concevoir un projet : <ul style="list-style-type: none"> – de stylisme; – de décor cinématographique ou télévisuel; – de fabrication de décors ou d'accessoires. • À l'aide d'un ordinateur et de ses périphériques, de logiciels de traitement des données et de communication (Internet, courrier électronique, etc.), d'un appareil-photo, de catalogues des fournisseurs et de documents de référence sur papier ou sur support informatique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Prendre connaissance de l'objet de la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des objectifs de la démarche. • Détermination juste du type d'information recherché.
2 Établir une stratégie de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Planification rigoureuse de la recherche. • Repérage précis des sources d'information.
3 Recueillir des renseignements sur des éléments visuels, des objets, des accessoires et des matériaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des renseignements recueillis. • Efficacité de la recherche. • Utilisation correcte des outils de recherche. • Clarté de la communication avec les personnes-ressources (fournisseurs ou fabricants potentiels). • Respect des droits d'auteur.
4 Traiter les renseignements recueillis.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse rigoureuse des renseignements. • Choix judicieux des éléments de décor, des objets, des accessoires et des matériaux en fonction des besoins.
5 Organiser les résultats de la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution rigoureuse de banques de données. • Classification méthodique des données.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer un montage de produits.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • Sous la supervision de la personne responsable de la présentation visuelle ou de la ou du photographe. • À l'occasion : <ul style="list-style-type: none"> – du montage d'un étalage de promotion de marchandises dans un magasin; – d'un montage de produits pour une photographie (stylisme). • À partir de directives de travail, d'objectifs promotionnels et de thèmes et en fonction de l'image de l'entreprise. • À l'aide de produits, d'accessoires, de présentoirs, de matériel et d'outillage de montage et de documents de référence sur papier ou sur support informatique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Interpréter la demande.	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil exhaustif des données nécessaires à la compréhension de la demande. • Justesse de l'interprétation des données relatives au type de montage, aux thèmes et aux objectifs promotionnels.
2 Établir un concept de présentation.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des accessoires ou des matériaux nécessaires au montage. • Agencement harmonieux des couleurs. • Équilibre des formes. • Concept esthétique et original. • Respect des directives et des exigences. • Respect des normes de présentation.
3 Préparer le montage.	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche efficace de fournisseurs et d'accessoires. • Obtention des accessoires ou des matériaux voulus. • Préparation correcte du matériel et de l'outillage nécessaires au montage. • Vérification méthodique de l'état du matériel et de l'outillage. • Planification rigoureuse de la séquence de montage.

Code : 028V

4 Effectuer le montage.

- Disposition harmonieuse des accessoires.
- Impeccabilité du montage.
- Application rigoureuse des techniques de montage et de présentation.
- Respect du concept.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Application appropriée de méthodes de gestion du temps et de contrôle du stress.

5 Vérifier la qualité du montage.

- Vérification minutieuse de la qualité du montage.
- Apport des modifications nécessaires.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Fabriquer des accessoires et des éléments de décor.	<ul style="list-style-type: none">• Sous la supervision de la personne responsable de l'atelier.• À partir de plans et de devis de fabrication, d'échantillons, de directives de travail et de consignes relatives à la santé et à la sécurité.• À l'aide des matériaux couramment utilisés en design de présentation (bois, plastiques, métaux, tissus et autres), de l'équipement et de l'outillage nécessaires ainsi que de documents de référence sur papier ou sur support informatique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Interpréter les documents de fabrication.	<ul style="list-style-type: none">• Justesse de l'interprétation des plans.• Justesse de l'interprétation des devis.
2 Planifier les travaux.	<ul style="list-style-type: none">• Détermination juste de la ou des techniques de fabrication.• Choix approprié du matériel, de l'outillage et de l'équipement.• Établissement judicieux de la séquence des travaux à effectuer.• Vérification minutieuse de l'état de l'outillage et de l'équipement.• Préparation d'un échéancier de travail précis et détaillé.
3 Commander les matériaux nécessaires.	<ul style="list-style-type: none">• Détermination exacte des caractéristiques des matériaux nécessaires à la fabrication.• Calcul exact des quantités de matériaux nécessaires ainsi que des coûts.• Recherche méthodique de fournisseurs et de fabricants.• Préparation correcte des bons de commande.• Prise en considération des possibilités de recyclage de matériaux, d'éléments de décor ou d'accessoires.

Code : 028W

4 Découper les matériaux.

- Organisation méthodique de l'espace de travail.
- Utilisation correcte et sécuritaire de l'outillage et de l'équipement.
- Découpage correct des matériaux.
- Économie des matériaux.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Exécution conforme aux plans et aux devis.
- Respect de l'échéancier de travail.
- Respect des normes de qualité.

5 Façonner les matériaux.

- Organisation méthodique de l'espace de travail.
- Utilisation correcte et sécuritaire de l'outillage et de l'équipement.
- Application correcte des techniques de sculpture et de modelage.
- Application correcte d'une technique de moulage.
- Application correcte d'une technique de pliage.
- Économie des matériaux.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Exécution conforme aux plans et aux devis.
- Respect de l'échéancier de travail.
- Respect des normes de qualité.

6 Assembler les matériaux.

- Organisation méthodique de l'espace de travail.
- Utilisation correcte et sécuritaire de l'outillage et de l'équipement.
- Assemblage correct des matériaux.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Exécution conforme aux plans et aux devis.
- Respect de l'échéancier de travail.
- Respect des normes de qualité.

7 Appliquer les finis.

- Organisation méthodique de l'espace de travail.
- Utilisation correcte et sécuritaire de l'outillage et de l'équipement.
- Préparation correcte des surfaces.
- Utilisation correcte des techniques d'application de peintures, de teintures et de vernis.
- Utilisation correcte des techniques d'application de peintures décoratives : faux-finis, trompe-l'œil, patine, effets, etc.
- Économie des matériaux.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Exécution conforme aux plans, aux devis et aux échantillons.
- Respect de l'échéancier de travail.
- Respect des normes de qualité.

Code : 028W

8 Poser les revêtements de surface.

- Organisation méthodique de l'espace de travail.
- Utilisation correcte et sécuritaire de l'outillage et de l'équipement.
- Préparation correcte des surfaces.
- Utilisation correcte des techniques de pose de revêtement de surface : tissus, papiers, stratifiés, etc.
- Économie des matériaux.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Exécution conforme aux plans, aux devis et aux échantillons.
- Respect de l'échéancier de travail.
- Respect des normes de qualité.

9 Vérifier la qualité du travail.

- Vérification minutieuse du respect des normes de qualité exigées.
- Apport des correctifs appropriés.

10 Assurer l'entretien de l'atelier.

- Rangement et nettoyage minutieux dans l'espace de travail.
- Exécution correcte des opérations d'entretien courant de l'outillage et de l'équipement.

Code : 028X

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Proposer des solutions créatives.

Contexte de réalisation

- Au moment de résoudre les problèmes relatifs à des projets de présentation visuelle.
- À l'aide de la documentation appropriée.

Éléments de la compétence

1 Cerner le problème.

Critères de performance

- Interprétation claire des exigences du projet.
- Établissement précis de critères de validation de la solution.

2 Chercher des pistes de solution.

- Adoption d'attitudes favorisant la créativité.
- Application correcte de différentes techniques axées sur la créativité.
- Variété et originalité des idées.
- Prise en considération des éléments du problème.

3 Analyser les pistes de solution.

- Traitement méthodique des idées.
- Vérification méthodique de l'applicabilité des solutions.

4 Retenir une solution.

- Pertinence de la solution retenue en fonction des exigences du projet.
- Application rigoureuse des critères de validation.

5 Faire connaître la solution.

- Clarté et précision des explications justifiant la solution retenue.

Code : 028Y

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Créer des accessoires.

Contexte de réalisation

- Sous la supervision de la personne responsable de la production.
- À l'occasion :
 - de la fabrication d'un accessoire original pour une présentation;
 - de la production en série d'accessoires originaux pour un décor ou une vitrine;
 - de la transformation ou de la modification d'accessoires existants pour un décor ou une vitrine.
- À partir d'un concept de présentation, d'un budget de production, de paramètres et de directives de travail.
- À l'aide de matériel de dessin, de l'équipement et de l'outillage nécessaires à la fabrication de prototypes ainsi que de documents de référence sur papier ou sur support informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Interpréter le mandat.

- Justesse de l'interprétation du budget et des paramètres de production.
- Détermination judicieuse des contraintes de production en fonction du budget.

2 Réaliser le design de l'accessoire.

- Recherche exhaustive d'éléments visuels en relation avec le sujet.
- Agencement harmonieux et équilibré des formes, des volumes et des couleurs.
- Choix de matériaux et de techniques de fabrication appropriés en vue de l'expérimentation du design.
- Prise en considération de la faisabilité technique et du budget.
- Respect du concept et des exigences.
- Originalité du design.
- Application judicieuse de méthodes de recherche.

Code : 028Y

3 Fabriquer le prototype préliminaire de l'accessoire.

- Expérimentation judicieuse de matériaux et de techniques de fabrication.

- Fabrication conforme au design.
- Évaluation juste du prototype en fonction des contraintes conceptuelles et matérielles.
- Application correcte des techniques de fabrication.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

4 Fabriquer le prototype final de l'accessoire.

- Analyse judicieuse du prototype en fonction des paramètres de production.

- Adaptation des matériaux et des techniques de fabrication en fonction de la production.
- Qualité de la fabrication.
- Application correcte des techniques de fabrication.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

Code : 028Z

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Effectuer une composition graphique.

Contexte de réalisation

- En collaboration avec des graphistes, des imprimeurs et des ateliers de fabrication d'éléments graphiques.
- À l'occasion de la conception d'un projet de présentation visuelle.
- À partir d'un concept préliminaire de présentation visuelle, de textes et d'images (photos, logos, sigles, dessins, etc.), de directives et des normes de présentation graphique.
- À l'aide d'un ordinateur et de ses périphériques, de logiciels de mise en page, de dessin, de traitement de textes et de création d'images, de matériel de dessin et de documents de référence sur papier ou sur support informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les données du projet.

- Reconnaissance des caractéristiques de la clientèle cible.
- Détermination exacte des objectifs de communication.
- Établissement de liens judicieux entre les objectifs de communication et les lignes directrices du concept.

2 Déterminer le mode d'organisation des éléments graphiques.

- Détermination correcte de la hiérarchisation de lecture.
- Efficacité de la disposition des textes et des images en fonction des objectifs de communication.
- Choix judicieux des éléments graphiques à traiter en 2D ou 3D.
- Conformité avec les données du projet.
- Respect des normes de présentation graphique.

Code : 028Z

- 3 Déterminer les paramètres de traitement des textes et de création des images.
- Choix approprié des polices de caractères et de leurs attributs (style, taille et couleurs).
 - Choix approprié des images et de leurs formats.
 - Choix judicieux des techniques de reproduction (2D) ou de fabrication (3D) des textes et des images.
 - Respect des normes typographiques.
 - Respect des droits d'auteur.
- 4 Préparer les textes et les images.
- Préparation correcte des documents nécessaires à la reproduction ou à la fabrication.
 - Exploitation judicieuse des fonctions de base des logiciels de mise en page, ainsi que de traitement de textes et de création d'images.
 - Respect des normes de présentation graphique et typographiques.
 - Respect des règles de grammaire et d'orthographe.
- 5 Assurer la reproduction et la fabrication des textes et des images.
- Estimation juste du coût des travaux.
 - Préparation correcte des bons de commande et des devis.
 - Reproduction et disposition correctes des textes selon les paramètres établis.
 - Production correcte des éléments 3D.
 - Vérification minutieuse de la qualité du travail.
 - Respect des normes de présentation graphique et typographiques.
 - Utilisation correcte des outils de recherche et des sources d'information.
 - Communication efficace avec les personnes responsables de la reproduction et de la fabrication.

Code : 0290

Objectif***Standard*****Énoncé de la compétence**

Illustrer un concept.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de la présentation d'un concept pour un projet.
- À partir des données (idée, thème et concept) d'un projet.
- À l'aide de matériel de dessin, d'un ordinateur et de ses périphériques, de logiciels de dessin 3D, de l'équipement et de l'outillage nécessaires à la fabrication de maquettes 3D et de la documentation appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Organiser le travail.

- Justesse de l'interprétation des données.
- Choix d'un mode de représentation propre à assurer une communication efficace du sujet.
- Choix approprié du matériel de dessin ou de fabrication de maquettes 3D.
- Choix approprié des logiciels de dessin.
- Planification méthodique du travail.

2 Produire les esquisses préparatoires.

- Schématisation judicieuse du sujet.
- Illustration conforme des volumes, des couleurs et des formes.
- Rapidité d'exécution.
- Respect du sujet.
- Application correcte des techniques d'esquisse à main levée.

3 Exécuter des dessins de présentation.

- Choix pertinent des points de vue de la représentation.
- Précision du rendu des formes, des volumes, des matériaux, des finis, des textures, des ombres et des lumières.
- Précision des couleurs.
- Respect des proportions.
- Respect du sujet.
- Respect des normes de présentation.
- Utilisation correcte des techniques de dessin à main levée.
- Exploitation judicieuse des fonctions du logiciel de dessin 3D utilisé.

Code : 0290

4 Fabriquer des maquettes de présentation en 3D.

- Choix d'une échelle de représentation appropriée.
- Choix de matériaux de fabrication adaptés à la maquette et à son échelle.
- Respect de l'échelle dans la fabrication des éléments de la maquette.
- Solidité de l'assemblage.
- Exécution soignée.
- Conformité de la représentation et du concept.
- Respect des normes de présentation.
- Application judicieuse des techniques de fabrication de maquette.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec les clientes et les clients et les ressources professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion de relations avec les différents spécialistes du design de présentation, lors : <ul style="list-style-type: none"> – de la collecte de données auprès d'une cliente ou d'un client et de présentation de projets ou d'offres de services; – de transactions et de négociations avec des fournisseurs et des sous-traitantes et sous-traitants; – d'un travail en équipe.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Etablir des relations avec la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute active de la cliente ou du client. • Présentation claire et convaincante des projets. • Vulgarisation de l'information technique. • Manifestation de respect et de politesse. • Qualité de l'expression. • Respect des règles de l'éthique professionnelle et commerciale.
2 Négocier avec des fournisseurs et des sous-traitantes et sous-traitants.	<ul style="list-style-type: none"> • Clarté et précision de la demande de produits ou de services. • Manifestation d'habiletés à négocier. • Utilisation de la terminologie appropriée. • Manifestation d'ouverture d'esprit et de souplesse. • Respect des règles de l'éthique professionnelle et commerciale.
3 Interagir au sein d'une équipe de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Clarté et précision dans l'expression de ses idées et opinions. • Respect des idées et des opinions des autres. • Respect des règles de l'éthique professionnelle. • Manifestation d'écoute, de souplesse et d'ouverture d'esprit. • Manifestation de politesse et de discréetion. • Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence Élaborer l'éclairage d'un espace.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Sous la supervision de la personne responsable de la production. • À l'occasion d'un projet de production. • À partir d'un concept de présentation, des plans d'un espace et de directives. • À l'aide de matériel de dessin et de documentation technique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser les besoins en éclairage.	<ul style="list-style-type: none"> • Justesse de l'interprétation du concept et des plans. • Collecte exhaustive de toutes les données complémentaires nécessaires à l'exécution du projet.
2 Concevoir l'éclairage.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste du type d'éclairage en fonction de l'effet désiré. • Choix approprié des types d'appareils et d'accessoires d'éclairage. • Conformité avec les données du projet. • Respect des normes d'éclairage.
3 Vérifier la faisabilité du concept.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la disponibilité des appareils et des accessoires auprès des fournisseurs. • Estimation juste des coûts d'achat, de location et d'installation.
4 Planifier l'installation du système d'éclairage.	<ul style="list-style-type: none"> • Achat ou location des appareils et du matériel nécessaires à l'installation. • Choix de personnes dûment qualifiées pour procéder à l'installation. • Production rigoureuse d'un croquis d'éclairage. • Rédaction méthodique d'un devis de production. • Clarté et exhaustivité des bons de commande.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence Aménager une vitrine.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en équipe.• Sous la supervision de la personne responsable de la présentation visuelle ou avec une cliente ou un client.• À l'occasion de l'aménagement :<ul style="list-style-type: none">– d'une vitrine en façade d'un magasin;– d'un espace-vitrine à l'intérieur d'un magasin.• À partir de données sur l'aménagement d'un espace-vitrine, d'un budget de production, d'objectifs marketing, de contraintes relatives à l'espace et de directives de travail.• À l'aide de matériel de dessin et d'aménagement de vitrine, de l'équipement et de l'outillage nécessaires ainsi que de documents de référence sur papier ou sur support informatique.
Éléments de la compétence 1 Recevoir le mandat.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none">• Justesse de l'interprétation des besoins en matière de présentation, du budget et des contraintes.• Détermination exacte des besoins en matière de présentation.• Communication efficace et respectueuse.• Utilisation d'un langage clair et d'un vocabulaire précis.

2 Concevoir le concept de vitrine.

- Agencement harmonieux et équilibré des formes, des volumes et des couleurs.
- Recherche efficace d'accessoires, d'éléments de décor et de supports de présentation de produits auprès de fournisseurs.
- Prise en considération des possibilités de recyclage des accessoires, des éléments de décor et des supports de présentation existants.
- Création d'accessoires, d'éléments de décor ou de supports de présentation de produits inédits.
- Intégration harmonieuse des éléments graphiques.
- Choix des éléments d'éclairage appropriés.
- Respect des besoins en matière de présentation, des objectifs de vente et du budget.
- Prise en considération des normes de présentation et des tendances.
- Originalité du concept.

3 Présenter le concept aux fins d'approbation.

- Exécution correcte d'un croquis de présentation du concept.
- Argumentaire clair et convaincant.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Écoute attentive des commentaires et des suggestions.
- Ajustement correct du concept en fonction des commentaires et des suggestions.

4 Planifier le montage de la vitrine.

- Préparation d'un échéancier de travail précis et détaillé.
- Commande complète des accessoires, des éléments de décor et des supports de présentation nécessaires.
- Établissement d'une séquence rigoureuse de montage et de démontage.

5 Préparer le montage de la vitrine.

- Fabrication soignée des accessoires, des éléments de décor et des supports de présentation nécessaires.
- Transformation soignée des accessoires, des éléments de décor et des supports de présentation nécessaires existants.
- Préparation minutieuse du matériel et de l'outillage nécessaires.

Code : 0293

6 Effectuer le montage des éléments.

- Installation minutieuse des accessoires, des éléments de décor et des supports de présentation.
- Disposition soignée des marchandises.
- Installation correcte des appareils d'éclairage.
- Réglage judicieux de l'éclairage.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Collaboration efficace et respectueuse avec les autres membres de l'équipe.
- Application appropriée de méthodes de gestion du temps et de contrôle du stress.

7 Vérifier la qualité du montage.

- Vérification minutieuse de la qualité du montage.
- Apport des modifications nécessaires.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Produire des plans et des devis.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'un projet de fabrication et d'installation d'un espace de présentation. • À l'aide de matériel de dessin technique, d'un ordinateur et de ses périphériques, de logiciels de dessin technique et de traitement de texte, d'un tableur, de feuilles de calcul, d'une grammaire, d'un dictionnaire et de la documentation appropriée.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Planifier la production des dessins et des devis.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des vues et des types de projection nécessaires à la représentation du projet. • Détermination juste des échelles de représentation appropriées. • Détermination juste du format de papier et des paramètres de mise en page appropriés. • Liste exhaustive des sujets à traiter. • Recherche minutieuse de l'information nécessaire à la rédaction du devis.
2 Représenter les objets et les espaces.	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution précise des vues et des projections. • Respect de l'échelle. • Respect des normes de dessin technique. • Application correcte des techniques de dessin à main levée ou au moyen d'instruments. • Exploitation judicieuse des fonctions du logiciel de dessin technique utilisé.
3 Incrire les données techniques.	<ul style="list-style-type: none"> • Cotation appropriée aux besoins. • Présence des annotations et des spécifications techniques nécessaires. • Exactitude de l'information fournie dans le cartouche. • Utilisation correcte des symboles propres au dessin technique.

Code : 0294

4 Rédiger les devis.

- Exactitude et exhaustivité de l'information fournie.
- Justesse de l'estimation des prix.
- Clarté et précision du vocabulaire.
- Respect des normes de rédaction de devis.
- Exploitation judicieuse des fonctions de base des logiciels utilisés.
- Respect des règles de grammaire et d'orthographe.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Concevoir un décor thématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • Sous la supervision de la personne responsable du projet. • À l'occasion de la préparation d'un décor thématique pour un grand magasin ou un centre commercial. • À partir de données sur le projet (thème, style et espace), d'un budget de production, de directives et d'un échéancier. • À l'aide d'un ordinateur et de ses périphériques, de logiciels de dessin 2D et 3D, de matériel de dessin, de l'équipement et de l'outillage nécessaires à la fabrication de maquettes 3D et de prototypes ainsi que de documents de référence sur papier ou sur support informatique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Recevoir le mandat.</p> <p>2 Concevoir le concept préliminaire du décor.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justesse de l'interprétation des données relatives au sujet, au thème, au style, à l'espace et au budget. • Détermination exacte des contraintes et des besoins du projet. • Communication efficace et respectueuse. • Utilisation d'un langage clair et d'un vocabulaire précis. • Recherche exhaustive d'éléments visuels et d'accessoires en relation avec le sujet. • Agencement harmonieux et équilibré des formes, des volumes et des couleurs. • Production d'esquisses préliminaires et de maquettes de travail 3D variées et significatives. • Estimation préliminaire des coûts de production en fonction du budget. • Respect de la thématique, du style et du budget. • Originalité du concept. • Prise en considération de la faisabilité technique. • Exploitation des matériaux reposant sur la créativité. • Utilisation judicieuse de méthodes de recherche.

Code : 0295

- 3 Préparer le dossier de présentation.
- Choix judicieux du type de documents de présentation à privilégier.
 - Préparation correcte des documents illustrant le concept.
- 4 Présenter le concept aux fins d'approbation.
- Argumentaire clair et convaincant.
 - Utilisation de la terminologie appropriée.
 - Écoute attentive des commentaires et suggestions.
- 5 Réaliser le concept final.
- Ajustement du concept en fonction des commentaires et suggestions.
 - Agencement harmonieux et équilibré des formes, des volumes et des couleurs.
 - Intégration des appareils d'éclairage appropriés en fonction de l'ambiance désirée.
 - Exécution de dessins, de maquettes 3D, d'échantillons et de prototypes pertinents en vue de mettre le concept au point.
- 6 Dessiner les plans.
- Planification rigoureuse de la production des plans.
 - Établissement de plans clairs et précis conformément aux exigences de production.
 - Respect de l'échéancier.
 - Respect des normes de dessin technique.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence Concevoir un décor d'événement.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en équipe.• Sous la supervision de la personne responsable du projet.• À l'occasion de la préparation de décors de scène pour une manifestation comme un gala, une assemblée annuelle ou un spectacle.• À partir de données relatives à l'événement (objectifs, type, image de l'entreprise et espace), de composantes audiovisuelles, d'un budget de production, d'un échéancier et de directives.• À l'aide de matériel de dessin, d'un ordinateur, de ses périphériques et d'une connexion Internet, de logiciels de dessin 2D et 3D, de l'équipement et de l'outillage nécessaires à la fabrication de maquettes 3D et de prototypes ainsi que de documents de référence sur papier ou sur support informatique.
Éléments de la compétence 1 Recevoir le mandat.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none">• Justesse de l'interprétation des données relatives au type d'événement, à l'image de l'entreprise, aux objectifs et à l'espace.• Détermination exacte des besoins et des contraintes propres au projet.• Communication efficace et respectueuse.• Utilisation d'un langage clair et d'un vocabulaire précis.

Code : 0296

2 Concevoir le concept préliminaire du décor.

- Production d'esquisses préliminaires et de maquettes de travail 3D variées et significatives.
- Agencement harmonieux et équilibré des formes, des volumes et des couleurs.
- Exploitation créative des matériaux reposant sur la créativité.
- Intégration harmonieuse des éléments graphiques.
- Prise en considération de la faisabilité technique.
- Estimation préliminaire des coûts de production en fonction du budget.
- Respect de la thématique, du style et du budget.
- Originalité du concept.
- Utilisation de méthodes de recherche appropriées.

3 Préparer le dossier de présentation.

- Détermination judicieuse du type de documents de présentation à privilégier.
- Préparation correcte des documents illustrant le concept.

4 Présenter le concept aux fins d'approbation.

- Argumentaire clair et convaincant.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Écoute attentive des commentaires et suggestions.

5 Réaliser le concept final.

- Modification du concept en fonction des commentaires et suggestions.
- Exécution de dessins, de maquettes 3D et d'échantillons en vue d'achever le concept.
- Détermination judicieuse des effets d'éclairage désirés pour chaque étape de l'événement.
- Intégration judicieuse des composantes audiovisuelles.

6 Dessiner les plans.

- Planification rigoureuse de la production des plans.
- Établissement de plans clairs et précis conformément aux exigences de production.
- Respect des normes de dessin technique.
- Respect de l'échéancier de travail.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Organiser l'aménagement d'un lieu d'exposition.	<ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en équipe.• En collaboration avec la personne responsable du projet.• À l'occasion d'une exposition dans un centre d'interprétation ou un centre culturel.• À partir d'un scénario d'exposition, de thématiques, d'objets à exposer, de plans architecturaux, d'un budget, d'un échéancier, des normes de conservation et de présentation muséologiques et de directives.• À l'aide de matériel de dessin, d'un ordinateur, de ses périphériques et d'une connexion Internet, de logiciels de dessin 2D et 3D, de l'équipement et de l'outillage nécessaires à la fabrication de maquettes 3D et de prototypes ainsi que de documents de référence sur papier ou sur support informatique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Recevoir le mandat.	<ul style="list-style-type: none">• Analyse judicieuse des données relatives au mandat.• Détermination d'objectifs réalistes en fonction des besoins et des contraintes propres au mandat.• Communication efficace et respectueuse.• Utilisation d'un langage clair et d'un vocabulaire précis.
2 Concevoir le plan général de l'espace d'exposition.	<ul style="list-style-type: none">• Détermination judicieuse des aires thématiques et de circulation.• Choix des outils de présentation et des moyens de diffusion de l'information appropriés.• Utilisation optimale de l'espace.• Prise en considération des données fournies dans les plans architecturaux.• Respect des exigences du projet.

3 Concevoir le design d'une aire thématique.

- Agencement harmonieux et équilibré des formes, des volumes et des couleurs.
- Production d'esquisses et de maquettes de travail 3D variées et significatives.
- Prise en considération de la faisabilité technique.
- Efficacité de la conception visuelle de l'aire thématique et des supports de présentation.
- Intégration harmonieuse des objets et des éléments graphiques.
- Conception de l'éclairage de l'espace conforme aux besoins de mise en valeur et aux normes de conservation des objets.
- Respect des exigences du projet.
- Originalité du concept.
- Respect des normes de conservation et de présentation muséologiques.

4 Préparer le dossier de présentation.

- Détermination judicieuse du type de documents à privilégier pour la présentation.
- Préparation correcte des documents illustrant le concept.

5 Présenter le concept aux fins d'approbation.

- Argumentaire clair et convaincant.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Écoute attentive des commentaires et suggestions.

6 Réaliser le concept final.

- Modification du concept en fonction des commentaires et suggestions.
- Adaptation judicieuse du concept préliminaire à l'ensemble des aires thématiques.
- Exécution de dessins, de maquettes 3D et d'échantillons en vue d'achever le concept.
- Prise en considération des contraintes budgétaires.

7 Établir un budget de production.

- Détermination exacte des besoins en ressources humaines et matérielles.
- Établissement méthodique d'un budget de production.
- Utilisation judicieuse de banques de données de fournisseurs et de sous-traitantes et sous-traitants.

Code : 0297

8 Préparer les documents nécessaires à la production.

- Planification rigoureuse de la production des plans et des devis.
- Établissement de plans clairs et précis conformément aux exigences de production.
- Respect de l'échéancier de travail.
- Respect des normes de dessin technique.
- Préparation méthodique des devis techniques.
- Respect des règles d'orthographe et de grammaire.
- Collaboration efficace et respectueuse avec les autres membres de l'équipe.
- Application appropriée de méthodes de gestion du temps et de contrôle du stress.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence Organiser et coordonner l'aménagement d'un stand d'exposition.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en équipe.• Sous la supervision de la personne responsable de la production ou en relation avec une cliente ou un client.• En collaboration avec différents corps de métier.• À l'occasion de la production d'un stand d'exposition.• À partir de données sur les besoins de présentation, les produits à exposer et l'espace, d'un budget de production, de méthodes de travail, des normes et du droit du travail, des normes et des règlements applicables aux salons et aux salles d'exposition, des règles de l'éthique professionnelle et des règles de santé et de sécurité.• À l'aide de matériel de dessin, d'un ordinateur et de ses périphériques, de logiciels de dessin 2D et 3D, de matériel de dessin, de l'équipement et de l'outillage nécessaires à la fabrication de maquettes 3D ainsi que de documents de référence sur papier ou sur support informatique.
Éléments de la compétence 1 Analyser le mandat. 2 Présenter une offre de service préliminaire.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none">• Analyse judicieuse des données relatives au mandat.• Détermination d'objectifs réalistes en fonction des besoins de la cliente ou du client et des contraintes.• Planification méthodique des étapes de réalisation du mandat.• Communication efficace et respectueuse.• Utilisation d'un langage clair et d'un vocabulaire précis.• Négociation judicieuse des modalités de production et des responsabilités respectives.• Préparation correcte d'une offre de services préliminaire.• Clarté et précision de la communication.• Utilisation de la terminologie appropriée.

Code : 0298

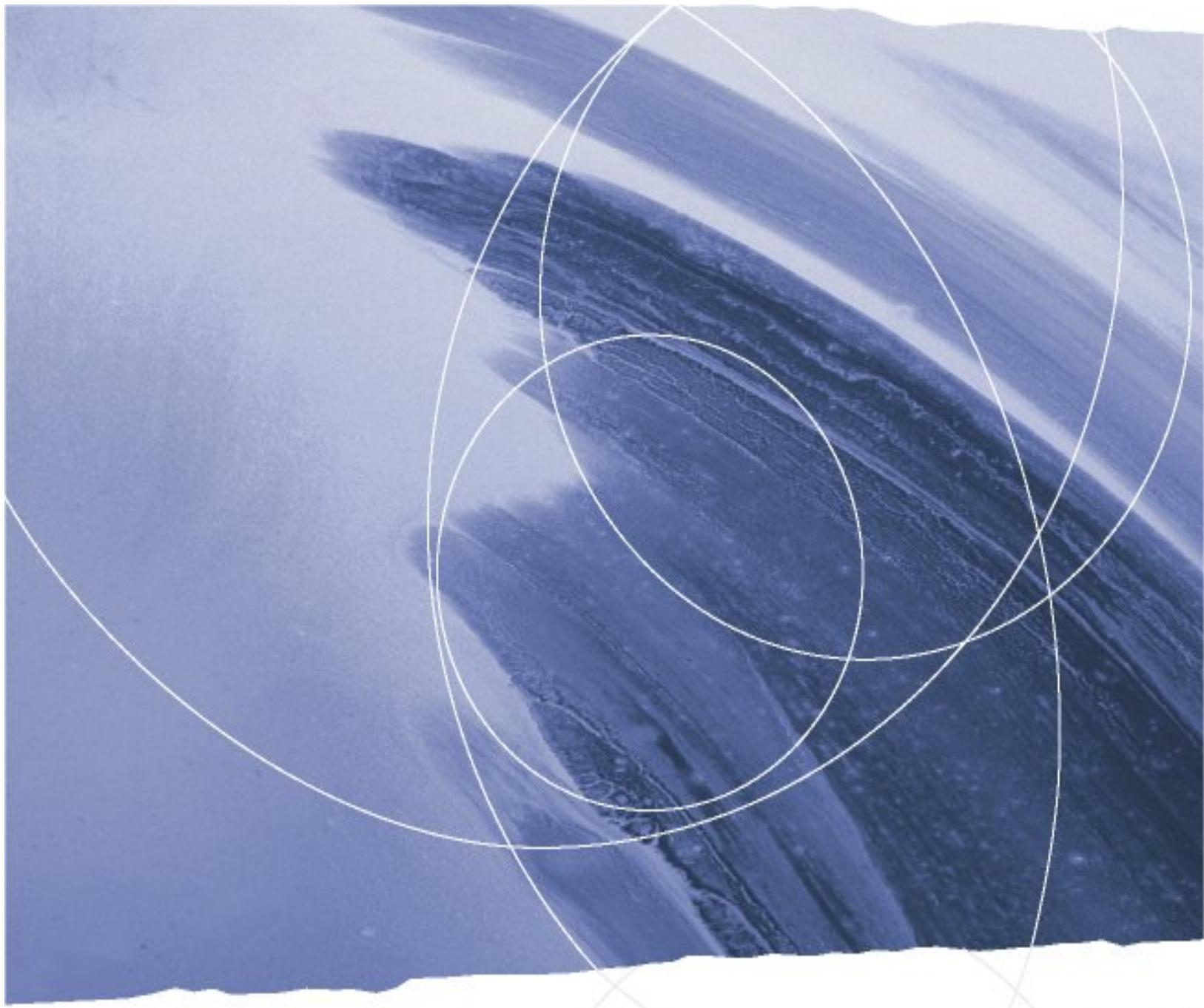
- 3 Concevoir le concept.
- Agencement harmonieux et équilibré des formes, des volumes et des couleurs.
 - Détermination précise de l'emplacement des éléments graphiques.
 - Production d'esquisses et de maquettes 3D variées et significatives.
 - Prise en considération des normes et des règlements propres aux salons et aux salles d'exposition.
 - Respect des exigences du projet.
 - Originalité du concept.
- 4 Déterminer les ressources nécessaires à la réalisation du projet.
- Détermination complète et précise des matériaux et des techniques de fabrication nécessaires à la réalisation du projet.
 - Vérification rigoureuse des budgets nécessaires à la réalisation du projet.
 - Vérification rigoureuse de la disponibilité des ressources humaines nécessaires à la réalisation du projet.
 - Modification pertinente du concept en fonction des contraintes matérielles et budgétaires.
 - Utilisation judicieuse d'une méthode de recherche.
- 5 Préparer le dossier de présentation.
- Détermination judicieuse du type de documents à privilégier pour la présentation.
 - Préparation correcte des documents illustrant le concept.
- 6 Présenter le concept aux fins d'approbation.
- Argumentaire, clair et convaincant.
 - Utilisation de la terminologie appropriée.
 - Écoute attentive des commentaires et suggestions.
- 7 Réaliser le concept final.
- Modification correcte du concept en fonction des recommandations.
 - Intégration des appareils d'éclairage appropriés en fonction de l'ambiance désirée.
- 8 Préparer les documents nécessaires à la production.
- Établissement d'un échéancier de production rigoureux.
 - Production de plans clairs et précis conformément aux exigences de production.
 - Respect des normes de dessin technique.
 - Préparation méthodique des devis techniques.
 - Établissement méthodique d'un budget de production.
 - Respect des règles d'orthographe et de grammaire.

Code : 0298

9 Coordonner la production.

- Application correcte du processus d'engagement des ressources humaines nécessaires.
- Clarté des explications relatives aux tâches à exécuter.
- Suivi rigoureux des différentes étapes de production :
 - commande du matériel;
 - fabrication des éléments;
 - livraison;
 - montage et démontage.
- Contrôle efficace de la qualité du travail.
- Communication efficace et respectueuse avec les membres de l'équipe de production.
- Respect des normes et du droit du travail.
- Vérification de l'application des règles de santé et de sécurité par le personnel de production.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Application appropriée de méthodes de gestion du temps et de contrôle du stress.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Promouvoir ses services.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de magazines, de journaux et de banques de clients. • À l'aide de modèles d'outils promotionnels, de dictionnaires, de grammaires, de documents de référence, d'un ordinateur et de ses périphériques, ainsi que de logiciels de traitement de texte et de communication (Internet, courrier électronique, etc.).
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Cibler son marché.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection appropriée des secteurs d'activité à explorer. • Examen minutieux des caractéristiques et des besoins particuliers de la clientèle selon les secteurs d'activité. • Établissement d'une liste de clientes et clients potentiels.
2 Déterminer une stratégie de promotion.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des outils promotionnels en fonction du type de clientèle. • Choix pertinent d'une démarche de promotion. • Planification rigoureuse des activités à entreprendre.
3 Concevoir des outils promotionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation rigoureuse d'outils promotionnels tels que portfolio, carte professionnelle, etc. • Originalité de la mise en forme des documents. • Respect des règles d'orthographe dans les documents. • Préparation rigoureuse des rencontres avec les clientes et clients potentiels. • Exploration judicieuse des possibilités de l'informatique comme mode de production d'outils de promotion originaux.
4 Effectuer des démarches promotionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Application correcte de la démarche de promotion choisie. • Clarté et précision du langage. • Utilisation efficace de méthodes de prospection de clientes et clients potentiels. • Application judicieuse de modes de diffusion de ses outils promotionnels.



*Éducation,
Loisir et Sport*

Québec ■■■

17-0465-01